



MONTIGNY INFOS

Décembre 2016

Joyeuses fêtes !

Le maire et les membres du Conseil Municipal vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes et vous convient à la **cérémonie des vœux** le samedi 7 janvier 2017 à 18h00 à la mairie.

Loi NOTRé : un impact lourd pour notre commune

La loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 apporte de profondes modifications à l'attribution des compétences des collectivités locales en France. Ainsi de nombreuses compétences exercées jusqu'à présent par les communes seront transférées vers les communautés de communes ce qui aura des impacts très significatifs pour les communes rurales comme la nôtre.

Parmi ces compétences, celle relative au « développement économique », qui englobe la gestion des zones d'activité industrielle va être transférée à la communauté de communes du Pays Châtillonnais et cela à compter du 1er janvier 2017. La commune de Montigny-sur-Aube est concernée par ce transfert pour les parcelles et bâtiments de la zone industrielle faisant l'objet de contrats de location-vente.

Parmi les autres compétences qui seront transférées à la communauté de communes, il convient également de signaler la gestion du milieu aquatique à compter 1er janvier 2018, et la gestion de l'assainissement et de l'eau à compter du 1er janvier 2020.

Le maire et les conseillers municipaux s'inquiètent du fait que cette loi NOTRé fera perdre beaucoup d'autonomie à notre commune avec le risque que de nombreuses décisions ne soient plus prises au plus près du terrain mais par une instance regroupant 107 communes.

L'équipe municipale veillera à ce que ces transferts de compétence s'effectuent dans les meilleures conditions afin de préserver les intérêts de notre commune.



La MARPA a fêté ses 20 ans !

Samedi 26 novembre, une centaine de personnes étaient présentes à la salle des fêtes de Montigny pour fêter les 20 ans de la MARPA. La MARPA a ouvert ses portes en décembre 1996 avec quatre premiers résidents. Depuis vingt ans, ce sont quatre-vingt-dix personnes qui ont bénéficié de cet hébergement sur un site d'une capacité de dix-neuf résidents.

Cette manifestation a fait l'objet d'un large écho dans la presse régionale.

(Les articles dans Le Bien Public et dans le Châtillonnais sont disponibles dans la rubrique Evénements du site www.montigny-sur-aube.fr avec des photos de la manifestation).



Décorations de Noël:

Comme les années précédentes, petits et grands ont participé à la confection et à la pose des décorations de Noël dans le village.

Pour remercier les enfants qui ont contribué à cette réussite, le Comité des Fêtes les a invités dimanche 18 décembre à un goûter dans les locaux du syndicat d'initiative.

Des photos des décorations et du goûter sont en ligne dans la rubrique Evénements du site :

www.montigny-sur-aube.fr

Informations pratiques

- **Distribution des colis de Noël** : la distribution des colis de Noël pour nos aînés aura lieu ce vendredi 23 décembre. Pour l'année prochaine, il pourrait être envisagé l'organisation d'un déjeuner de Noël. Le CCAS sera invité à examiner cette perspective en prévoyant toutefois un colis pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer.
- **Opticiens NOMAD** : comme nous vous l'avions annoncé lors du précédent Montigny Infos, les opticiens NOMAD pourront délocaliser, sur demande, leur rendez-vous dans les communes. Une salle de la mairie sera mise à leur disposition à cet effet. Contact : Madame Jody PLANCHON : 03 80 91 83 20.
- **Passages du bibliobus pour l'année 2017** :
Mercredi 18 janvier
Mercredi 12 avril
Mercredi 20 Septembre
Ces passages auront lieu sur la Place Centrale de 13h30 à 15h30.
- **Voeux du maire et du conseil municipal** : la présentation des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le samedi 7 janvier à 18 h au premier étage de la mairie. Cette cérémonie sera l'occasion de partager un certain nombre d'informations et la traditionnelle galette.
- **Prochain Conseil municipal** : Samedi 28 janvier à 9h30.